

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

## Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| Nom de l'exploitant                                       | Numéro de permis |           | Date d'ins                        | Date d'inspection                   |  |
|---|------------------|-----------|-----------------------------------|-------------------------------------|--|
| Centre de la petite enfance les Matelots Inc.             | nc. 2020017      |           | Le 29 octo                        | Le 29 octobre 2025                  |  |
| Nom de l'établissement                                    |                  |           |                                   | Numéro de téléphone                 |  |
| Les marins  |                  |           |                                   | (506) 446-3001                      |  |
| Adresse   |                  |           | ·                                 |                                     |  |
| 30A Beaufort Street Oromocto NB E2V 0M6                   |                  |           |                                   |                                     |  |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis |                  |           | Titre du poste                    |                                     |  |
| Mélika Belliveau  |                  |           | Mentor en assurance de la qualité |                                     |  |
| A Art II II II II II                                      |                  |           | T                                 |                                     |  |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives      |                  | Règlement | Date limite pour<br>être conforme | Date d'attestation de la conformité |  |

## Commentaires généraux

En arrivant à l'établissement, les enfants n'étaient pas encore sortis de l'école. Plus tard, les éducateurs ont été observés debout dans le couloir, accueillant les enfants à leur sortie de l'école. Les présences ont été prises et les enfants sont allés aux toilettes avant de se mettre en rang devant les portes des salles de classe. Un décompte a été effectué et les enfants sont entrés dans les salles de classe.

Les éducateurs ont encouragé les enfants à se laver les mains avant de prendre leur collation de l'après-midi. La collation a été servie et l'éducateur a passé en revue le déroulement de la journée avec les enfants. Après la collation, les enfants ont participé à diverses activités de jeu libre. Les enfants ont été observés en train de lire, de dessiner, de jouer au bingo et de jouer avec des Legos. Les éducateurs ont été observés en train de jouer et de s'amuser avec les enfants.

Dans une autre classe, un éducateur a été observé en train de tester du maquillage d'Halloween sur les bras des enfants avant de leur peindre le visage pour une activité prévue plus tard dans la semaine. Pendant ce temps, les autres enfants jouaient avec des billes, dessinaient et jouaient dans la cuisine de jeu. Un autre groupe a été observé en train de lire des livres dans le coin confortable. Les éducateurs ont été observés en train de passer d'un groupe à l'autre tout en surveillant les enfants. Au moment de la transition et du rangement après les activités ludiques libres, les éducateurs ont été entendus donner des consignes verbales et mettre des minuteries. Les éducateurs ont été entendus féliciter les enfants pour avoir rangé.

L'environnement intérieur était propre et bien organisé. Le matériel de jeu intérieur était varié et suffisant. Les produits de nettoyage étaient verrouillés à clé, les exercices d'évacuation incendie mensuels ont été effectués. Les plans d'évacuation et les allergies des enfants ont été affichés dans les deux salles de classe. Six profils d'enfants ont été vérifiés et jugés complets. Les dossiers du personnel étaient complets. Les éducateurs étaient attentifs et à l'écoute des besoins des enfants. Les éducateurs ont été observés en train de rencontrer les parents à leur arrivée pour récupérer les enfants.

| original signé par |                    |
|--------------------|--------------------|
| Mélika Belliveau   | Le 28 octobre 2025 |

| permis   | Date |                    |
|--|------|--------------------|
| original signé par<br>Yasmine Bergeron               |      | Le 28 octobre 2025 |
| Signature de l'exploitant ou de la personne désignée | Date |                    |